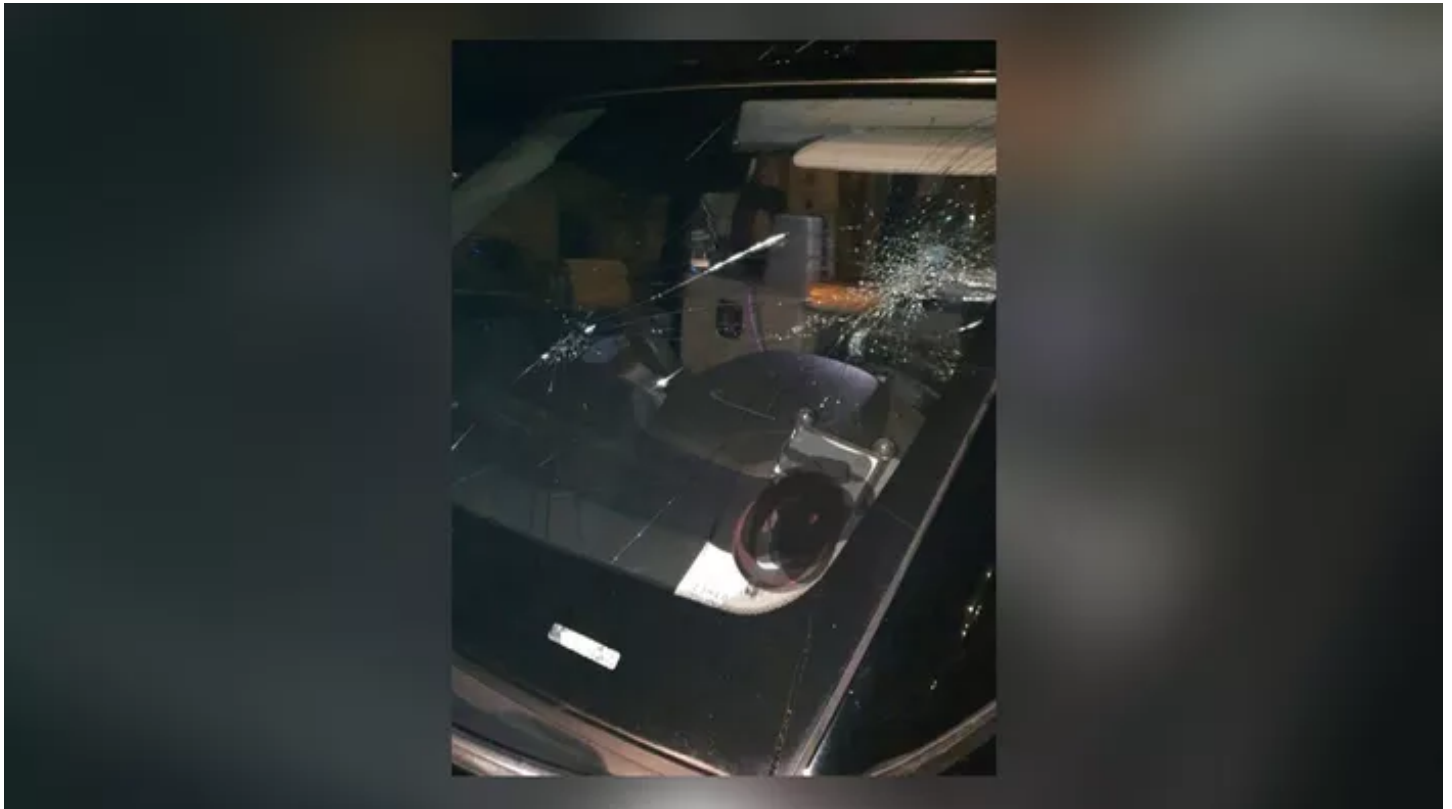


«Ce sont 7 chauffeurs qui ont sauvé la vie de 30 Niçois» : un VTC livre sa version après le décès d'un supporter du FC Nantes

Par Laurène Trillard

Publié hier à 15:58,

Mis à jour hier à 23:25



Le pare-brise du véhicule de David Tan a été lourdement endommagé lors du trajet conduisant les supporters niçois au stade de La Beaujoire, à Nantes. *David Tan*

En amont d'un match de foot opposant les équipes de Nantes et Nice, un membre de la Brigade Loire est décédé après avoir reçu un coup de couteau. Un chauffeur VTC a été mis en examen lundi pour homicide volontaire et incarcéré. L'un de ses collègues souhaite recontextualiser les faits et défendre sa profession.

Le Figaro Nantes

«C'est traumatisant. Nos collègues sont anéantis». David Tan était présent samedi près du stade de la Beaujoire, à Nantes, lors de la soirée dramatique au cours de laquelle un supporter du FC Nantes, victime d'un coup de couteau, est décédé. Ce chauffeur VTC, qui ne cesse de présenter ses condoléances à la famille du défunt, souhaite livrer sa version des faits, alors qu'un de ses pairs a été mis en examen pour homicide volontaire et incarcéré lundi, après s'être présenté de lui-même à l'hôtel de police, dans la nuit de samedi à dimanche.

En cette 14e journée de Ligue 1, le FC Nantes affrontait Nice. Un dispositif de sécurité était déployé aux abords du stade. En début de soirée, une trentaine de Niçois y ont été acheminés par des chauffeurs VTC. Ils partaient du centre de Nantes, un périmètre normalement interdit pendant 24h aux supporters selon un arrêté préfectoral pris trois jours avant et dont David Tan assure ne pas avoir eu connaissance. En se rapprochant du lieu d'arrivée, ce dernier, qui était en tête de cortège, explique s'être retrouvé face à «*300 hooligans qui arrivent*» vers lui. Il dit avoir choisi cet itinéraire, passant près d'un bar rassemblant des membres de la Brigade Loire (supporter du FC Nantes), pour éviter les bouchons.

«Je ne laisserai pas salir notre profession»

Derrière lui se trouvaient un van et cinq Berline, bloqués par la foule. La panique commence à les envahir, selon le chauffeur VTC. «*Je me dis que je ne vais pas leur rouler dessus. Je baisse la fenêtre car je ne peux pas sortir en leur disant d'arrêter*», raconte au Figaro David Tan, encore ému. «*Et là, un mec me met un coup de poing sur le pare-brise. D'autres essayent d'extraire mes clients. J'avance, un individu met coup de pompe sur ma calandre, puis se retrouve au sol. Je lui roule dessus*», poursuit celui qui dort mal depuis deux jours. David Tan, qui conduisait lui aussi un Van, se réfugie alors auprès de la police au niveau d'un rond-point et raconte qu'il a blessé quelqu'un. C'est à ce moment-là qu'il entend qu'un homme est en arrêt cardiaque, après avoir été touché par un coup de couteau qui aurait été asséné par l'un de ses collègues. Il ne s'agit pas du supporter sur qui il a roulé sans le vouloir. David Tan se rend ensuite au commissariat pour être auditionné et est mis hors de cause. L'enchaînement des faits est allé très vite et de nombreux éléments restent flous. Mais ce témoin voit les choses différemment des versions livrées le soir du drame : «*7 chauffeurs VTC ont sauvé la vie de 30 Niçois*», clame-t-il, en assurant que la situation aurait pu encore davantage dégénérer.

«*C'est une horde de hooligans de 300 individus qui se sont rués sur nos VTC en défonçant mon véhicule et celui de mes collègues. Donc Brigade Loire ou pas ..faut pas se tromper d'agresseurs! Les agissements de ces ultras sont à bannir. Certains souhaitent la bagarre!! Ok qu'ils aillent sur un ring bordel!*», écrivait-il en colère, dans la nuit de la tragédie. «*Je ne laisserai pas salir notre profession*», insiste-t-il, en regrettant ce qui s'est passé. «*La finalité est triste. Mais si on remonte le film, à qui la faute ?*», demande-t-il.

Périmètre interdit

Les supporters niçois n'avaient, selon l'arrêté préfectoral, pas le droit d'être cours des 50 Otages, point de départ de leur course. Dans ce document signé le 29 novembre, les partisans de l'OGC Nice étaient dans l'obligation de se retrouver à Ancenis afin d'être «*acheminés sous escorte des forces de l'ordre jusqu'au stade*». La préfecture y rappelait des incidents précédents. Aussi, il était «*interdit à toute personne se prévalant de la qualité de supporters de l'équipe de l'olympique gymnaste club de Nice ou se comportant comme tel, d'accéder, de circuler ou stationner sur la voie publique*» dans le périmètre du stade et même dans le centre

de la ville, pendant 24h. «*On ne savait pas que c'était interdit*», réitère David Tan. En lisant ce lundi l'arrêté pris deux jours avant, il a relevé ce qui ressemble à une erreur : il est noté «*l'Olympique de Marseille*» dans un paragraphe, témoignant selon lui d'une légèreté des services préfectoraux, en place de l'olympique gymnaste club de Nice. «*C'est facile de signer un bout de papier*», accuse celui qui dénonce la faillite de l'État.

Quant au coup de couteau, David Tan partage plusieurs versions sur le fait que son collègue se soit retrouvé avec une arme blanche à portée de main. «*Est-ce que notre collègue avait ce couteau à proximité, comme élément de défense ou de dissuasion ?*», s'interroge-t-il. Possible selon lui, les chauffeurs étant parfois confrontés à des scènes d'insécurité ou à des clients ivres et menaçants. Il argue que certains professionnels n'hésitent plus à se munir d'éléments de défense pour se protéger en cas d'agression. Autre point, «*est-ce qu'il a été dans son coffre chercher quelque chose [une arme plus conséquente ?]*». Peut-être. Ou encore, «*est-ce qu'un adversaire avait un couteau, l'a fait tomber, et le chauffeur l'a récupéré ?*».

La rédaction vous conseille

- [Saint-Nazaire : un jeune employé d'Airbus porté disparu depuis vendredi](#)
- [«Je suis écoeurée» : une éleveuse retrouve ses moutons volés et maltraités dans un camp de Roms près de Nantes](#)
- [Mixité sociale : à Nantes, le redécoupage de la carte scolaire pourrait pousser les parents à privilégier le privé](#)

Sujet

football